La commune dispose d'un système de vidéoprotection dont la finalité de traitement est définie par l'article L 251-2 du Code de la Sécurité Intérieure.

Ce système a pour finalités :

- la prévention des atteintes aux et aux biens ainsi que la prévention des actes de terrorisme
- la protection des bâtiments et des installations publiques
- le secours aux personnes
- la prévention et la constatation d'infractions relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, matériaux et autres objets.

Les images collectées sont conservées durant 14 jours et visionnées uniquement par le personnel habilité nominativement par la Préfecture et les forces de l'Ordre.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vous disposez de droits sur vos propres données, comme notamment le droit d'accès.

Pour les exercer, contacter la Police municipale, à police.municipale@wambrechies.fr [1] **.** Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL sur Plaintes | CNIL [2].

Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez également contacter le Délégué à la protection des données de la commune de Wambrechies sur dpd-mutualises@lillemetropole.fr [3], Métropole Européenne de Lille, Service mutualisé de la protection des données, 2 boulevard des cités unies, 59 LILLE, 03 20 21 23 34

URL de la source (modifié le 05/09/2025 - 15:01):
https://www.wambrechies.fr/videoprotection-0

Liens
[1] mailto:police.municipale@wambrechies.fr
[2] https://www.cnil.fr/fr/plaintes
[3] mailto:dpd-mutualises@lillemetropole.fr